





Des modifications sont susceptibles d'être apportées à ce plan en fonction des contraintes techniques rencontrées lors de la réalisation. Les côtes et surfaces sont données sous réserve des impératifs d'ordre technique, administratifs ou de tolérance d'exécution. Les canalisations, barbacanes, descentes d'EP, retombées, soffites, faux-plafonds, poutres, trappes de visites sur les gaines techniques ainsi que l'emplacement des équipements sont figurés à titre indicatif. La hauteur sous soffite, faux-plafond ou poutre est de 2m minimum.

\*Radiateurs - la position et la dimension des corps de chauffe est donnée à titre indicatif et doit être validé par le BET fluide avant exécution.



## CONSTRUCTION D'UN IMMEUBLE COLLECTIF DE 40 LOGEMENTS ET DE COMMERCES

79-85 AVENUE ARISTIDE BRIAND ET 33 AVENUE DES LUMIERES 94230 CACHAN



N° APPARTEMENT	TYPOLOGIE	NIVEAU	
n° A22	T1	R+2	

## SURFACE HABITABLE

NOTA: La surface des placards est incluse dans celle des pièces attenantes

SURFACE TOTALE HABITABLE	28,26 m²
SALLE D'EAU	5,32 m²
ENTREE / SEJOUR / CUISINE	22,94 m²

LL	LAVE-LINGE	111.88	INTERRUPTEURS
LV	LAVE-VAISSELLE		SONNETTE PALIER
CUI	CUISSON REFRIGERATEUR		PRISES
R LS	LINEAIRE SUPPLEMENTAIRE	<b>o</b>	PRISE TELEVISION
PV	PARE-VUE		PRISE RJ45
PF	PORTE-FENETRE		VIDEOPHONE
F	FENETRE	Ø⊕∌∏	LUMINAIRES
VR	VOLET ROULANT	0	DETECTEUR DE FUMÈE
	FAUX-PLAFOND, SOFFITE		
	GAINE TECHNIQUE		THERMOSTAT

	GAINE TECHNIQUE				THERMO	STAT
	RADIATEUR			ROBINET DE PUISAG		
	SECHE-SERVIETTE			ETEL	TABLEAU	ELECTRIQUE
Date		Echelle				Indice :
SEPTE	MBRE 2018	0	1.00		200	0



59 rue de Provence

ARCHE PROMOTION TSA 50033 75437 PARIS - Cedex 09

2m